Quant aux bois résineux, ils seront coupés aussi bas que possible ou même entre deux terres.

On cesse la fabrication du charbon.

On élague les jeunes bois de pins ; on coupe les plants les plus faibles pour donner un espace suffisant aux plants restants ; on coupe les branches inférieures de ceux-ci, le plus près possible de la tige. Cette opération est productive, et on peut y soumettre les plants qui ont atteint 0m,80 à 0m,90 de hauteur.

DÉCEMBRE.

On achève les semis et plantations, si la gelée n'y met obstacle ; ordinairement ces travaux ne peuvent être faits avec succès au mois de décembre que dans les contrées méridionales.

On continue de curer les anciens fossés et d'en ouvrir de nouveaux. Le prix de ces travaux se paie au mètre courant, lorsqu'on a fixé les dimensions de l'ouvrage et le mode d'exécution.

On répare les chemins en déposant des cailloux ou des pierres cassées dans les ornières, pour préparer les voies d'extraction des produits de la coupe.

L'abattage des taillis cesse aussitôt que le sol est couvert de neige ou que la gelée est trop forte ; mais cette opération continue ordinairement dans les contrées méridionales, et son exécution y est encore bien imparfaite dans un grand nombre de localités. Les ouvriers se servent de mauvais instruments et coupent souvent les souches de manière à les enlever, ce qui dégarnit le sol ; il est donc essentiel de prescrire la conservation des souches et d'empêcher qu'elles ne soient éclatées ou *écuissées*. L'inobservation de ce soin est une cause active du dépérissement des forêts où il est négligé.

Il est des essences, comme le chêne vert (*yeuse*), qui craignent les gelées d'hiver après l'exploitation, dans les forêts des montagnes ; on doit prévenir cet accident en couvrant les souches de terre après l'abattage.

Dans les forêts soumises soit au pâturage, soit à l'enlèvement du bois mort ou à tout autre droit d'usage, on fait un examen attentif pour reconnaître si l'exercice de ces droits n'entraîne aucun dégât. A la fin de l'année on réunit les actes et documents, tels que les déclarations de défensabilité, les tableaux de martelage et récolement, les ventes des coupes, les menus marchés, les états de recettes et de produits divers et autres pièces relatives au service de l'année, et l'on reconnaît si rien n'a été négligé dans l'administration de la forêt.

NOIROT,
Ingénieur forestier, à Dijon.

CALENDRIER DU MAGNANIER

JANVIER.

Avant d'entrer en matière nous devons faire une observation générale qui servira à guider le lecteur dans ses recherches. Le travail que nous entreprenons est destiné à toutes les localités où l'on s'occupe de l'industrie de la soie : il doit donc pouvoir s'appliquer en même temps au midi, au centre et au nord de la France. Les différences importantes qui existent dans le sol et le climat de ces points éloignés, ne nous ont pas permis d'indiquer d'une manière précise l'époque ou tels ou tels travaux devaient être exécutés. Ce sera au lecteur à modifier nos conseils suivant les exigences de la localité. Nous avons tâché de nous tenir dans des limites moyennes, représentant à peu près le climat du centre.

Le premier mois de l'année est en général un des plus stériles pour les travaux sériciccoles, à cause des pluies et des gelées. Cependant le cultivateur laborieux pourra souvent mettre à profit cette saison rigoureuse, en s'occupant du labour et de la fumure de ses mûriers.

On transporte de préférence le fumier dans les plantations, lorsque la gelée durcit la terre. Il y a deux manières de fumer. La première et la plus générale consiste à étendre le fumier entre les arbres sur toute la superficie du sol, puis à l'enterrer par un labour profond. L'autre méthode consiste à placer les engrais dans une fosse circulaire, assez éloignée du tronc de l'arbre, pour ne découvrir que les plus jeunes racines, les seules qui puissent profiter des bienfaits de la fumure ; car c'est par ses extrémités surtout que l'arbre se nourrit et se développe, et c'est précisément pour cela qu'il est la plupart du temps inutile de mettre de l'engrais sur les anciennes racines trop voisines du tronc.

En général, il suffit de fumer les mûriers tout les quatre ans, quand du reste les plantations sont convenablement entretenues par des façons.

Il faut toujours employer du fumier très décomposé, et le mêler en outre à la terre. Le moindre contact du fumier en fermentation avec les racines du mûrier suffit pour y développer des maladies quelquefois mortelles.

On laboure les mûriers, ou à la main ou à la charrue. Le travail exécuté à la main est toujours plus parfait, parce qu'il est plus intelligent ; mais comme il est beaucoup plus coûteux que celui fait à la charrue, on doit en général donner la préférence à ce dernier, pourvu